

Déclaration de renonciation / Vol en avion dans le cadre du Passeport-Vacances

Les parents de, soussignés déclarent par la présente renoncer de leur plein gré, vis-à-vis du groupement nommé ci-après, respectivement de leurs pilotes qualifiés dans l'exercice de l'activité marginale, à d'éventuelles poursuites et prétentions en dommages et intérêts comme en réparation, en liaison avec le vol mentionné ci-dessous, au-delà de la somme d'assurance RC de l'aéronef.

Les parents de l'enfant nommé ci-dessus sont pleinement conscients des risques de cette activité et de la portée de cette déclaration de renoncement.

Les parents

Nom : Prénom :

Adresse : NPA/Lieu :

Le groupement

Groupe de Vol à Moteur du Chablais (GVMC)
Aérodrome de Bex
CH-1880 Bex

Le vol

Vol dans le cadre du passeport vacances sous régime de l'activité marginale (AMC1 ARO.OPS.300)

Date du vol : 26 octobre 2023
Type d'aéronef : Robin DR400 / (Piper PA28 en réserve)
Lieu de départ : Bex (LSGB)
Lieu d'arrivée : Bex (LSGB)

Lieu et date :

Signature :